



Commune de Les Choux
Compte rendu

30 mars 2021

Membres en exercice : 14

Membres présents : 12

L'an 2021 et le 30 mars à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu, Salle Omnisports - 22 rue de Dampierre sous la présidence de M. MOREL Olivier, Maire.

Présents :

M. MOREL Olivier, Maire

Mmes : CHANZY Emilie, EVRARD Anne-Elisabeth, LAMONTAGNE Sylvie, FINOUX Laëticia

MM : BADAOUI Kada, BOUE Hervé, CACCIA Anthony, CHEVALIER Christian, DOUBRE Eric, GAUTIER François, MENOUVRIER Pascal, VASSEUR Ludovic.

Excusés :

Mme THORET Nathalie ayant donné procuration à M. MOREL Olivier, M. DUREVILLE Arnaud.

A été nommé secrétaire : M. BOUE Hervé.

1. Evolution du conseil municipal

1.1. Démission

Monsieur le Maire informe l'ensemble du conseil que Mme EVRARD a présenté sa démission.

1.2. Commission culture (CDCG)

Suite à la démission du titulaire de la commission, M. MOREL demande aux conseillers de nommer un nouveau titulaire :

M. BADAOUI Kada, suppléant, propose d'être nommé titulaire.

M. VASSEUR Ludovic se propose en tant que suppléant.

Le conseil municipal approuve ces nouvelles nominations à l'unanimité.

2. Enfouissement lignes Orange

Afin de rendre homogène l'enfouissement des lignes Orange, M. le Maire informe l'ensemble du conseil qu'il reste encore deux poteaux Orange dont les lignes ne sont pas enfouies, rue de Nogent. Il propose ainsi de procéder à l'enfouissement.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour le projet et autorise M. le Maire à signer les devis.

3. Préparation des opérations d'investissement 2021

Pour préparer le budget 2021, M. le Maire revient sur le tableau d'investissement présenté lors du conseil du 28 janvier dernier, afin de préciser les montants :

	Opération	Montant
Reste à réaliser de 2020	Columbarium	7 100.00€
	Acquisition chemin	11 702.31 €
2021	Eclairage public Clos de la Petite Sologne 1	2 959.20 €
	Eclairage public rue de Nogent	20 396.40 €
	Enfouissement des réseaux rue de Nogent	3 046.60 €
	Rénovation parc informatique Mairie	4 478.00 €
	Achat armoire forte ignifugée	3 577.86 €
	Acquisition tracteur pour collectivité	75 000.00 €

4. Affectation du résultat de l'exercice 2020 pour le budget principal

Le Conseil Municipal décide l'affectation du résultat 2020 comme suit :

Budget Principal	
Résultat de fonctionnement cumulé au 31.12.2020	+909 040.46 €
Résultat d'investissement cumulé au 31.12.2020	-22 250.22 €
Restes à réaliser dépenses d'investissement 2020	-19 181.91 €
Restes à réaliser recettes d'investissement 2020	0 €
Besoin de financement, Affectation 1068 exercice 2021	+41 432.13 €
Report à nouveau 2021 en investissement 001	-22 250.22 €
Report à nouveau 2021 en fonctionnement 002	+867 608.33 €

5. Vote du budget primitif 2021 pour le budget principal

Après présentation complète par chapitre du Budget Principal, le Conseil Municipal prend acte et approuve l'équilibre budgétaire 2021 arrêté comme suit :

Budget Principal	
Section de fonctionnement	1 174 808.33 €
Section d'investissement	177 689.99 €
Équilibre global	1 352 498.32 €

6. Tarif 2021

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal décide que les tarifs 2020 seront maintenus pour 2021 comme suit :

Location salle polyvalente : Caution : 1000 € Habitants de la commune : 140 € Habitants hors commune : 200 € Lave-vaisselle : 20 € 2ème jour : 50 € Location tables et bancs : Habitants de la commune uniquement : Gratuit après le dépôt d'une caution de 200 € Bibliothèque : accès gratuit	Concessions cimetière : 15 ans : 100 € 30 ans : 200 € 50 ans : 400 € Cases columbarium : 15 ans : 600 € 30 ans : 1 000 € Cavurne : 15 ans : 300 € 30 ans : 600 € Caveau provisoire : Maximum 6 mois. Inférieur à 1 mois : gratuit De 1 mois à 3 mois : 7 € par jour. Supérieur à 3 mois : 35 € par jour.
--	--

7. Procédure adaptée

Afin de procéder à l'acquisition du nouveau tracteur agricole, dans le cadre des Marchés A procédure Adaptée (MAPA), M. le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer la procédure adaptée afin de démarrer la procédure d'appel d'offre restreint.

A l'unanimité, le conseil autorise M. le Maire à signer la procédure adaptée et à procéder au lancement de l'appel d'offre.

8. Dérogation scolaire

M. le Maire informe l'ensemble du conseil municipal que le mandat précédent donnait systématiquement un avis défavorable à chaque demande de dérogation scolaire présentée. Il demande l'avis des conseillers pour leur mandat.

A l'unanimité, le conseil municipal se positionne sur le principe d'un avis défavorable : l'école de Les Choux possède la capacité d'accueil nécessaire pour les enfants de Boismorand – Les Choux.

9. Groupement de commande

9.1. Défibrillateur

Suite à la commission bâtiment de la CDCG du 12 octobre 2020, la réglementation sur les défibrillateurs a été évoquée. Les élus des communes membres ont été consultés pour qu'ils puissent se positionner sur le groupement de commande qui en découlerait.

Le conseil municipal, à l'unanimité, se positionne en faveur de ce groupement commande.

9.2. Divers groupements de commande

D'autres groupements de commande sont en cours de réflexion :

- Fourniture de calcaire,
- Fourniture d'enrobé à froid,
- Fourniture de carburants,
- Signalisation horizontale,
- Impression de divers documents

Le conseil municipal, à l'unanimité, choisit :

- Fourniture de calcaire,
- Fourniture d'enrobé à froid,
- Signalisation horizontale.

10. Décade des non-partants

Les œuvres universitaires du Loiret sollicitent la municipalité pour participer au financement de l'opération « Décade des non-partants » pour les enfants de la commune.

A l'unanimité, le conseil municipal se positionne sur le principe de financer à hauteur de 100 € par enfants bénéficiant de l'opération « Décade des non-partants ».

Informations diverses :

M. le premier adjoint a présenté les projets pluriannuels ambitieux jusqu'en 2024 comme suit :

DESIGNATION	ANNEE DE PROGRAMMATION
ECLAIRAGE CPS1	2021
EXTENSION ECLAIRAGE ROUTE DE NOGENT	2021
ENFOUISSEMENT LIGNE TELEPHONE RTE DE NOGENT	2021
TRAVAUX AMENAGEMENT TROTTOIRS (DE L'ANGLE DU CHEMIN ROUGE AU CIMETIERE)	2021 - 2022
DIAGNOSTIC BOULANGERIE-POUR VENTE	2021
DIAGNOSTIC ENERGETIQUE BATIMENTS (SALLE POLYVALENTE - MAIRIE - AGENCE POSTALE)	2021
PEINTURE SIGNALISATIONS	2021
PEINTURE SIGNALISATIONS	2021
ENFOUISSEMENT LIGNE TELEPHONE ANGLE RTE CHATILLON / CHEMIN ROUGE RTE DE NOGENT	2021
AMENAGEMENT CARREFOUR RTE DE CHATILLON / RTE DE NOGENT	2022
REFECTION BIBLIOTHEQUE -MDJ	2024
REFECTION SALLE DES FETES	2024
AMENAGEMENT LOTISSEMENT LES CHENES VERTS	2022
AMENAGEMENT LOTISSEMENT MAURICE GENEVOIX	2023
AMENAGEMENT LE PUIT BAUJEON	2024
NETTOYAGE TERRAIN DE TENNIS	2021
VENTE BOULANGERIE	2021
AMENAGEMENT STOP DAMPIERRE-GIEN-LANGESSE	2021-2022
EGLISE	
RENOVATION DE LA MAIRIE	2022
RENOVATION SALLE POLYVALENTE	2023
RACCORDEMENT MAIRIE A LA FIBRE	2022

- M. le Maire informe que le Département du Loiret, en partenariat avec la société SFR business, va déployer l'accès à la fibre sur la commune.
- Le comice agricole 2021 a été reporté à 2022.
- Après les deux premières ventes de parcelles au lotissement du Clos de la Petite Sologne 2, M. le Maire informe qu'une troisième parcelle vient d'être réservée.
- M. le deuxième adjoint évoque le bruit à la cantine scolaire de la commune et félicite la patiente dont font preuve les trois personnes chargées de l'encadrement des enfants lors de la pause déjeuner.
- Le colis remis à nos aînés a été une très bonne surprise et a été très apprécié.
- Les élections Régionales et Départementales se dérouleront les dimanches 13 et 20 juin 2021.

Fin de séance à 22 heures 05

